



RENCONTRES RÉGIONALES DU CARBONE



SUD-EST

BILANS DE GAZ À EFFET DE SERRE : PLUS FORT AVEC UN PLAN D'ACTION !

Le 25 Juin 2014 à Lyon – 9h30 à 16h00

PROGRAMME

DREAL Rhône-Alpes
5 place Jules Ferry

<http://www.rencontres-regionales-carbone.fr>



« Bilans de Gaz à effet de serre : plus fort avec un plan d'actions ! »
Le 25 juin 2014 à la DREAL Rhône-Alpes, 5 place Jules Ferry, 69006 Lyon

Introduction

La prise en compte de « l'enjeu carbone » dans les stratégies et les politiques, qu'elle soit volontaire ou réglementaire, concerne toutes les entreprises et les collectivités. Connaître ses émissions de gaz à effet de serre est une chose, valoriser ses résultats, mettre en place et évaluer des actions de réduction en sont une autre, avec des enjeux majeurs.

Dans ce cadre, l'APCC, l'ADEME et la DGEC organisent une rencontre inter-régionale afin d'évaluer perspectives et enjeux low-carbon et échanger avec les entreprises et les territoires.

Objectif : répondre aux problématiques suivantes :

- Comment valoriser les résultats d'un bilan pour créer de la valeur ?
- Comment mettre à jour son bilan ?
- Comment mettre en place des actions de réduction et piloter son plan d'actions ?
- Comment s'appuyer sur son bilan pour initier une démarche environnementale complète ?

Cette journée vous propose de rassembler tous les acteurs concernés du sud-est pour partager les expériences, connaître l'actualité, faire le point sur des nouveaux projets et échanger.

Pour qui :

Cette journée s'adresse à tous les responsables en charge des questions Carbone.
ENTREPRISE et COLLECTIVITES

Lieu et renseignements pratiques

- Date : 25 juin 2014
- Lieu : DREAL Rhône-Alpes, 5 place Jules Ferry, 69006 Lyon
- Tarif : gratuit
- Inscription obligatoire

S'inscrire avant et télécharger les documents après l'évènement :
<http://www.rencontres-regionales-carbone.fr>

Le 25 Juin 2014 à Lyon – 9h30 à 16h00

PROGRAMME*

☪ Accueil café ☪ à partir de 9h30

10h00-10h15 : Introduction

Mot d'accueil de Christophe Deblanc, chef de service à la DGEC

Mot d'accueil de M. Boudjelida, Directeur ADEME Rhône-Alpes

Mot d'accueil de Jaques Aflalo, Président APCC

10h15-10h40 : Evolution de la réglementation par Gilles Croquette (DGEC)

10h40 -11h00 : Retour régional sur les bilans GES règlementaires (DREAL)

11h00-11h15 : Résultat de l'observatoire des diagnostics GES 2014

11h15-11h45 : Actualité des méthodologies, outils et logiciels (APCC)

11h45- 12h15 : Mise à jour du bilan GES: points de vigilance (APCC)

12h15 – 12h25 : Conclusion de la matinée

☪ Repas-buffet par Soline ☪

14h00 – 14h45 : Passer du bilan à une démarche de progrès (APCC)

14h45 – 15h00 : Financement des actions du plan d'actions (ADEME)

**15h00-15h50 : Table ronde : construction et pilotage du plan d'actions
(Témoignages de TNT, Chambéry Métropole, Groupe ONET, Grand Lyon)**

15h50 – 16h00 : Conclusion et synthèse de la journée

*Programme pouvant faire l'objet de modifications





Réaliser un Bilan GES est un exercice complexe, qui mobilise du temps, de la ressource et de l'énergie dans l'organisation concernée. Toutefois, si ce diagnostic peut servir de point de départ à une réflexion globale et vertueuse pour l'entreprise ou la collectivité qui le réalise, alors l'exercice est réussi.

Fort de ce constat, l'ADEME et l'APCC s'associent en 2014 pour accompagner les acteurs locaux dans les questions posées, les difficultés rencontrées, et valoriser les retours d'expériences locaux toujours très riches d'enseignement.

Après deux années rythmées par la réglementation, l'ADEME et l'APCC souhaitent se tourner vers l'avenir et aider les entreprises et les collectivités à appréhender positivement cet exercice. Tous les indicateurs encouragent les organisations vers toujours plus de reporting, diagnostics, rapports, évaluations. Les Bilans GES peuvent devenir de véritables outils d'aide à la décision et de mobilisation au sein de l'activité. Pour cela, il est nécessaire de lui donner l'envergure nécessaire pour ne pas passer à côté de l'essentiel et en faire un véritable point de départ d'une démarche environnementale.

2014 est une année de transition en attendant la nouvelle réglementation qui se veut plus ambitieuse. Les entreprises et les collectivités peuvent dès à présent tirer parties de l'expérience acquise sur la première période et impulser une véritable démarche de progrès

Comment valoriser les résultats d'un bilan pour créer de la valeur ? Comment mettre à jour son bilan ? Comment mettre en place des actions de réduction et piloter son plan d'actions ? Comment s'appuyer sur son bilan pour initier une démarche environnementale complète ?

C'est pour répondre à ces questions que l'ADEME, l'APCC, avec le soutien des DREAL régionales, organisent 5 rencontres inter-régionales en 2014.

Pour tout renseignement généraux sur l'organisation de ces journées : contact@apc-carbone.fr
Pour toutes questions relatives à l'organisation de la rencontre sud-est : sud-est@apc-carbone.fr



L'APCC

L'APCC a pour objet de représenter les professionnels du conseil relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de favoriser le développement d'une culture technique collective axée sur cette activité de conseil et de contribuer à la bonne qualité des prestations.

Acteur de référence dans le domaine de l'économie du carbone : indépendante par nature, l'association développe ses propres expertises et participe activement aux politiques publiques et privées menées sur la thématique du climat, et ce, afin d'agir pour la transition vers une économie décarbonée.

L'ADEME



Retrouvez toutes les infos sur les bilans GES sur le centre de ressources de l'ADEME : www.bilans-ges.ademe.fr

LA DGEC

La DGEC (direction générale de l'énergie et du climat) est en charge de l'élaboration de la réglementation en matière de bilans d'émission de gaz à effet de serre dont la mise en œuvre est suivie au niveau régional par les DREALs (directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

